

MAIRIE
LE POIRE SUR VELLUIRE

3 RUE PIERRE BALLARD

85770 LE POIRE SUR VELLUIRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU Mardi 22 mai 2018

Président :

Alain REMAUD

Secrétaire(s) de séance :

Philippe LECOINTE

Présents :

Alain REAMUD - Philippe LECOINTE - Alain BENETEAU - Élisabeth DIEDRICH - Sophie MANCEAU - Maryse DE OLIVEIRA
- Frédéric THENAISIE - Jean-Marie OLLIVIER - Michaël HAPIOT

Absents :

Xavier GRILLO (pouvoir à Alain REMAUD) - Caroline POUVREAU - Christian VEILLON - Matthieu RAMBAUD


Le Conseil Municipal:

- est informé de la démission de Monsieur Patrice BICHE, Conseiller Municipal.
- Prend acte du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement non collectif de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée.
- Autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au protocole de gestion de l'eau du Communal du Poiré-sur-Velluire. A l'unanimité.
- Valide la mise en place du Régime Indemnitare de la Collectivité pour le 1er septembre 2018 après un avis favorable du Comité Technique de la Roche-sur-Yon. A l'unanimité.
- Est informé que le dossier PLU a été validé par la CDPNAF: avis favorable avec 4 réserves mineures mais qui devront être prises en compte.
- Est informé qu'une subvention de 681.46 € a été accordée à la Commune pour la restauration d'archives communales.
- Est informé que la délibération concernant la création de la Commune Nouvelle sera à l'ordre du jour du prochain conseil en juin.

Pour extrait :

En Mairie, le 28/05/2018

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

Pb/ Secrétaire
Alain Remaud

LECOINTE
Philippe
Signature et cachet